

Cycle de conférences
« Échanger pour mieux comprendre »

ACTES DE LA CONFÉRENCE

« Conjoncture économique : quels opportunités à saisir et obstacles à lever pour le Maroc ? »

Casablanca, jeudi 28 janvier 2016



FONDATION
Attijariwafa bank



FONDATION **Attijariwafa** bank

Tous les actes des conférences du Cycle « Échanger pour mieux comprendre »
sont disponibles sur le site institutionnel : www.Attijariwafabank.com

Pôle Édition & Débats

ACTES DE LA CONFÉRENCE Casablanca, jeudi 28 janvier 2016

Mot de bienvenue

M. Mohamed El Kettani, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank

Présentation des intervenants et du programme de la conférence

Mme Mouna Kably, Responsable du Pôle Édition & Débats, Fondation Attijariwafa bank

Panel de discussion

M. Larabi Jaïdi, Économiste, Professeur, Université Mohammed V de Rabat

M. Jean-Pierre Chauffour, Économiste en Chef pour la région MENA à la Banque Mondiale

Séance de questions/réponses avec la salle

Clôture de la conférence

Modération : M. Redouan Mfaddel, Économiste, Chroniqueur Radio.

Pôle Edition & Débats

Mouna Kably,

Responsable

Senam Acolatse,

Chef de projets



Mot de bienvenue

M. Mohamed El Kettani, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank

Honorable assistance, chers amis,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir à une nouvelle conférence du cycle « Échanger pour mieux comprendre. » Au nom de la Fondation Attijariwafa bank et en mon nom personnel, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2016, avec tous mes vœux de succès dans vos projets personnels et professionnels. Je saisis également cette occasion pour vous remercier de votre fidélité à ce rendez-vous qui offre l'opportunité à tous les citoyens, de contribuer à un débat constructif sur des thématiques qui engagent l'avenir de notre pays.

Pour cette première rencontre de l'année 2016, nous avons choisi de mettre un coup de projecteur sur la conjoncture économique que va connaître, dans les tout prochains mois, le Maroc et son environnement régional. À travers cette initiative, notre ambition est de décrypter la situation macro-économique de notre pays, avec ses forces et ses points d'amélioration ; mais aussi d'évaluer les avancées accomplies dans bon nombre de secteurs stratégiques, grâce aux choix éclairés de notre Souverain, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI que Dieu L'Assiste.

En dépit d'une situation mondiale atone, je reste convaincu que de réelles opportunités s'offrent à nous ; je dirai même que le moment est propice pour les saisir, en investissant de nouvelles niches, en rationalisant nos charges, en améliorant notre compétitivité et en pénétrant de nouveaux marchés. Nous jouissons, aujourd'hui, d'un environnement des affaires suffisamment sain et facilitateur, pour pouvoir concrétiser nos projets. Il est de bon ton, par moment, d'effectuer une pause et de regarder dans le rétroviseur pour se rendre compte de l'importance du chemin parcouru, des efforts concédés et des réformes accomplies. Ce début d'année 2016 nous semble tout à fait propice pour effectuer cette introspection afin de continuer à croire en nos projets et en nos potentialités, de croire en notre pays et en l'avenir. Ce n'est pas un hasard si notre Groupe a fait sien, le crédo « Croire en vous » qui, de jour en jour, gagne du sens.

Pour approfondir notre réflexion et enrichir le débat, nous avons invité deux brillants économistes qui vont nous livrer leur analyse objective de la conjoncture au Maroc au regard d'un certain nombre de facteurs endogènes, mais aussi en le positionnant par rapport aux autres pays de la région MENA.

Nul doute que l'économie marocaine a fait preuve d'une certaine résilience, et l'annonce de la persistance de la baisse des cours du baril apportera une bouffée d'oxygène à nos réserves en devises et à notre balance commerciale. Pour autant, il me semble important de réfléchir aux meilleurs moyens d'optimiser l'emploi de cette manne de devises qui vont être économisées les prochains mois.

Nombreux sont les économistes convaincus que les meilleurs investissements s'effectuent en période creuse, afin « de prendre la vague une fois qu'elle remonte. »

Comme l'a déclaré Sa Majesté Le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste dans son Discours adressé à la Nation, le 20 août 2014 : « ...Les Marocains sont un peuple habité par l'ambition d'atteindre les

plus hauts sommets et de se mettre au diapason des nations avancées. Mais un tel dessein n'a rien d'un rêve chimérique ou d'une création ex nihilo. Il procède plutôt d'une réalité tangible et s'appuie sur des réalisations concrètes que le Maroc a inscrites à son actif sur la voie de la démocratie et du développement.... »

Je remercie Monsieur Larabi Jaïdi, Professeur-Chercheur à l'université Mohammed V de Rabat et Monsieur Jean-Pierre Chauffour, Économiste principal pour la région MENA à la Banque Mondiale, d'avoir accepté de nous livrer leur perception sur ces questions fondamentales de nature à améliorer la visibilité des citoyens en général et des opérateurs en particulier.

Je vous souhaite à tous une excellente conférence.



Présentation des intervenants et annonce du programme

Mme Mouna Kably, Responsable du Pôle Édition & Débats, Fondation Attijariwafa bank

Merci Monsieur le Président.

Mesdames et messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à cette nouvelle conférence du cycle « Échanger pour mieux comprendre » consacrée à la conjoncture 2016. Pour sortir des sentiers battus, nous allons faire preuve d'optimisme en mettant les projecteurs sur les opportunités à saisir, sans négliger les obstacles à lever dans les prochains mois, pour justement accroître nos chances de réussite.

Pour faire cet exercice et ressortir avec des recommandations concrètes, nous avons invité deux personnalités reconnues pour leur expertise et la pertinence de leurs analyses.

Nous avons donc le plaisir d'accueillir, ce soir :

M. Larabi Jaïdi, Economiste et professeur à l'université Mohammed V de Rabat. M. Jaïdi est membre actif de plusieurs groupes de recherche dans les réseaux universitaires euro-méditerranéens, il est spécialiste en politique économique, en relations économiques internationales et en économie de la connaissance et des territoires.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont « Industrie textile et processus d'industrialisation au Maroc », et co-auteur avec M. Fouad Zaim, de deux ouvrages : « Union européenne – Méditerranée » et « Les investissements directs dans le monde. »

Bienvenue également à M. Jean-Pierre Chauffour, Économiste principal pour le Maroc et la région MENA à la Banque Mondiale. M. Chauffour a été Chef de mission au département Afrique au FMI, et Chef de bureau, puis représentant du FMI auprès de l'OMC et des Nations-Unies, à Genève. Il a été ensuite Économiste principal à la direction des affaires économiques et financières de la Commission européenne avant de rejoindre en 2007 la Banque Mondiale.

M. Chauffour est auteur de nombreux ouvrages dont le dernier paru en 2013, « De l'éveil politique à l'éveil économique dans le monde arabe : la voie de l'intégration économique (les éditions de la Banque mondiale).

La modération sera assurée par M. Mfaddel Redouan, Économiste et juriste, chroniqueur radio et presse écrite, sur les questions économiques, juridiques et géopolitiques.

Diplômé de Sciences Po Paris, section économique et financière, M. Mfaddel est également titulaire d'un Master en Droit des affaires. Il intervient en tant que conférencier au sein du CJD et à l'Institut de la Construction et de l'Habitat.

Sans plus tarder, je cède la parole à M. Mfaddel pour environ 60 mn d'échanges avec nos invités, avant de donner la parole à la salle, et conclure avec des recommandations.

Je vous souhaite une excellente conférence.



M. Redouan Mfaddel, Économiste et chroniqueur radio, Modérateur de la conférence

Bonjour mesdames et messieurs,

Je suis très honoré d'être parmi vous à cette nouvelle édition du cycle de conférences « Échanger pour mieux comprendre ». Je voudrais remercier la direction générale du groupe Attijariwafa bank et le pôle Édition & Débats de la Fondation Attijariwafa bank qui nous offrent l'occasion d'échanger, d'analyser, de décrypter la situation économique de notre pays, mais surtout de dresser des perspectives pour l'année 2016. Le plus important aujourd'hui, et nos économistes sont présents pour atteindre cet objectif, est de dresser des perspectives et de proposer des recommandations. À cet effet, je voudrais remercier Messieurs Larabi Jaïdi et Jean-Pierre Chauffour qui ont spontanément répondu à cette invitation. Je crois que ce type d'initiatives est important, car il confirme l'engagement du groupe Attijariwafa bank en tant qu'acteur citoyen à l'écoute de son environnement.

J'en profite également pour souhaiter plein succès au Club Afrique Développement qui permettra certainement de dresser des ponts avec l'Afrique puisqu'une partie de l'avenir économique du Maroc se joue sur le continent.

Pour revenir à la thématique de ce soir portant sur la situation économique du Maroc, Monsieur Ahmed Lahlimi (Haut-Commissaire au Plan) a tenu une conférence de presse hier durant laquelle il a dressé une perspective plutôt sombre de l'année 2016, divisant par deux les prévisions de taux de croissance. Le contexte international est relativement morose, marqué par un ralentissement de la croissance du commerce international, l'essoufflement de l'économie chinoise et le repli de son indice manufacturier, la récession des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) liée à la baisse du prix du pétrole et des matières premières. La situation mondiale est donc globalement morose. Mais comme l'a rappelé le Président Mohamed El Kettani dans son mot de bienvenue, des opportunités sont à saisir pour le Maroc, en particulier, avec le prix du pétrole qui est extrêmement bas en ce moment.

Monsieur Larabi Jaïdi, quel est votre point de vue sur la situation économique du Maroc pour 2016 ? Quels seront les impacts sociaux, économiques et budgétaires de cette conjoncture qui s'annonce plus ou moins difficile ?



M. Larabi Jaïdi, Économiste, Enseignant-chercheur à l'Université Mohammed V de Rabat

Je voudrais tout d'abord remercier le groupe Attijariwafa bank, son président et la Fondation qui m'a invité à cette rencontre. C'est toujours intéressant, face à un parterre de spécialistes, d'échanger à partir du regard d'un universitaire, mais aussi du regard d'une personne qui suit l'économie marocaine. Non pas uniquement d'un point de vue théorique mais aussi d'un point de vue pratique, que cela soit dans son environnement international ou dans son évolution sectorielle.

Tous les organes de prévisions ont annoncé une décélération très importante de la croissance pour cette année. Le HCP, qui est peut-être la source nationale la plus importante en matière de données macro-économiques, a tout simplement divisé par deux, ses prévisions de taux de croissance pour 2016, passant de 2,6% à 1,3%. Il faut, évidemment, situer cette année par rapport au trend de croissance qu'a connu le Maroc sur la moyenne durée. Depuis quelques années, le taux de croissance du Maroc a gravi un échelon, en évoluant autour de 4-4,5%. Cependant, la croissance n'est jamais homothétique ou linéaire. Le plus important pour notre pays est d'atténuer l'amplitude du changement. Or, cette année, nous renouons avec une forte amplitude de changement du niveau de croissance d'une

année à l'autre, une volatilité que nous n'avons pas connue depuis les années 80. Cela veut dire que, malgré la diversification de l'économie marocaine, celle-ci a encore un faible impact sur le résultat final. La croissance de la valeur ajoutée agricole constitue toujours une donnée déterminante dans le PIB du pays et le poids de l'agriculture reste encore important, autour de 16%. Cette prééminence du secteur agricole explique l'amplitude de la volatilité de la croissance de la richesse nationale.

De même, la dépense des ménages constitue l'un des moteurs de la croissance. Quand les ménages ruraux souffrent d'un manque de revenu en amont, cela se répercute sur la consommation et in fine sur la croissance globale. Tout au long de ce trend de croissance qui s'est établi entre 4 et 4,5% l'an au cours de ces dernières années, c'est la consommation des ménages qui a été le véritable moteur de la croissance, malgré la libéralisation et l'ouverture de l'économie marocaine, bien plus que l'investissement, même si ce dernier a été très élevé. Les bonnes campagnes agricoles ont entraîné d'importantes revalorisations de salaires, notamment dans la fonction publique.

De ce fait, la croissance de 1,6% annoncée par le HCP traduit un changement de donne économique.

À noter toutefois que même si un plan anti-sécheresse tarde à émerger, l'impact de la mauvaise campagne agricole dans la croissance du PIB national ne sera peut-être pas aussi dramatique que par le passé. Trois éléments d'analyse sous-tendent ce constat. D'abord, la situation de la trésorerie des ménages agricoles s'est relativement améliorée. Ensuite les fourrages sont constitués. Enfin, le Plan Maroc Vert a atténué l'impact climatique sur la valeur ajoutée de l'agriculture. Ces données sont donc à prendre en considération.

La composante la plus inquiétante, à mon avis, dans le taux de croissance prévisionnel de 1,6% annoncé par le HCP, est le PIB non agricole. Depuis 2 à 3 ans, le PIB non agricole évolue à un taux beaucoup moins élevé que durant les années 2000. Ce taux sensiblement en baisse, se situe, aujourd'hui, à 2,3% et risque de stagner à ce niveau, l'année prochaine.

Comment donc expliquer que le PIB non agricole n'arrive pas à décoller et à tirer l'économie vers le haut ?

Les raisons sont très simples. D'abord, la structure de l'économie reste encore dominée par un secteur tertiaire ambivalent, celui des Services. En 2016, le secteur des Services modernes va pâtir d'un environnement peu favorable. En effet, les services financiers qui étaient un des secteurs importants de l'activité économique à travers la distribution des crédits, connaissent un ralentissement. De plus, les budgets de l'État, à travers les services non-marchand, connaissent aussi un ralentissement du fait de la baisse de l'investissement public. De ce fait, le PIB non agricole, dans sa composante « Services », et

surtout des secteurs modernes, n'a plus le même trend qu'auparavant. De plus, les BTP sont engagés, depuis quelques années déjà, dans un cycle baissier.

Il est à noter tout de même que dans l'Industrie, on assiste à l'émergence de secteurs importants tels que l'aéronautique et l'automobile. Même si, en termes d'emplois, ces secteurs sont peu dynamiques, ils enregistrent néanmoins des performances très importantes en termes de valeur ajoutée et de recettes d'exportations. Toutefois, en dépit de ces avancées, ces secteurs émergents affichent un poids relatif très faible dans la structure globale de notre industrie, par rapport aux secteurs traditionnels tels que le textile et l'agroalimentaire qui sont en proie à de nombreuses difficultés. Globalement, la valeur ajoutée de l'industrie de manufacture gravite autour de 16 à 17% dans le PIB national. À cause de cette configuration de notre économie, l'année 2016 sera impactée à la fois par la mauvaise année agricole et par la faiblesse du PIB non agricole.

Mais dans toute situation de choc, que ce choc soit naturel ou lié à des éléments externes, celui-ci peut être contrebalancé par des politiques publiques que l'État met en place à travers le levier budgétaire et le levier de la politique monétaire. Ce sont les deux instruments à travers lesquels l'État peut susciter une redynamisation de l'activité économique. Nous avons reconstitué des marges budgétaires qui, peut-être, ne sont pas encore totales et effectives, mais elles donnent une possibilité d'action à l'État. Ainsi, la baisse du poids relatif de la Caisse de compensation dans les dépenses publiques laisse une marge de manœuvre pour actionner l'investissement public, à condition que l'investissement public soit rationalisé, à la fois dans son affectation et dans sa destination.

M. Redouan Mfaddel

Nous reviendrons sur les leviers et les atouts qu'a le Maroc pour dépasser cette situation, notamment le PAI (Plan d'Accélération Industrielle). Monsieur Jean-Pierre Chauffour, quelle lecture faites-vous de la situation et des perspectives pour 2016, au regard de votre perception globale de l'ensemble de la région MENA ?



M. Jean-Pierre Chauffour, Économiste Principal de la Banque Mondiale pour la région MENA

Je souhaiterais, tout d'abord, remercier la Fondation Attijariwafa bank pour cette nouvelle invitation. C'est la deuxième fois que je suis invité à intervenir dans le cadre du cycle « Échanger pour mieux comprendre » et j'en suis tout honoré. Bien de choses ont été déjà dites par rapport à l'année 2016. Cette année ne se présente pas sous de meilleures perspectives. Une autre lecture de cette perspective serait de considérer que l'année 2015 a été une année de forte croissance et une croissance tirée par

le secteur agricole. Nous sommes donc dans une situation où le pays reste très vulnérable, tributaire du comportement du secteur agricole et de la pluviométrie. La production agricole céréalière de l'année 2015, a atteint un niveau record. Il fallait donc s'attendre à ce que la campagne de cette année ne réalise pas les mêmes performances. Il s'avère en effet que l'année 2016 sera une année de production inférieure à la moyenne. Potentiellement, la production céréalière sera de moitié inférieure

par rapport à l'année passée. Compte-tenu du poids des céréales dans la valeur ajoutée agricole, soit 17 à 18%, l'impact sur la croissance est automatique.

De notre côté, la Banque Mondiale effectue ses prévisions deux fois par an, à l'occasion de l'Assemblée générale du printemps et de l'Assemblée annuelle du Groupe. À ce titre, nos dernières prévisions remontent au mois de Septembre où nous tablions sur une croissance de 2,7% pour l'année 2016. Actuellement, nous sommes dans le processus de préparation des prochaines réunions annuelles et nous allons évidemment réviser nos prévisions. En tenant compte du fait que la pluviométrie n'a pas été au rendez-vous, nous allons certainement revoir à la baisse cette prévision. D'après nos experts, tout dépendra des prochaines semaines car, semble-t-il, tout n'est pas encore perdu, quant à la possibilité d'avoir une deuxième partie de récolte meilleure que la première. Malgré cette possibilité, la Banque Mondiale révisera ses prévisions à la baisse, en dessous de 2%.

Le souci pour les décideurs et les observateurs politiques ne se résume pas à une année particulière. De la même manière, lorsque l'on se préoccupe du changement climatique, ce n'est pas une tempête ou une vague de chaleur qui explique le phénomène dans la durée. D'où la nécessité de prendre suffisamment du recul et de se poser des questions sur le modèle de développement du Maroc. Quel a été ce modèle de développement durant les années 2000 ? Comment le pays a-t-il négocié la période difficile de la crise financière internationale de 2008 ? Comment cela s'est-il traduit par une aggravation forte des déficits durant la période 2008-2012 ? Et quels efforts ont été déployés, depuis 2012, et durant ces quatre dernières années successives, pour consolider la situation budgétaire et tenter de restaurer les agrégats macro-économiques ?

Il s'agit de déterminer un modèle qui permette à la jeunesse marocaine d'avoir confiance en l'avenir.

Nous sommes dans une configuration où le pays a maintenu une croissance tout à fait responsable, notamment en comparaison des performances d'autres pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Ces pays ont fait l'objet de soubresauts considérables, que ce soit en Libye ou en Tunisie ; et la situation est éminemment difficile en Algérie au regard de sa dépendance au pétrole. Le Maroc peut donc s'honorer d'avoir su naviguer dans ces eaux de manière habile. Mais toujours est-il, il y a des urgences qui sont présentes au quotidien telles que les médias les relaient ou que des manifestations de rue le montrent. Le taux de chômage, notamment chez les jeunes, demeure très élevé. Il y a donc urgence de trouver des mécanismes pour accélérer cette croissance économique, de manière durable et soutenue, et non pas seulement, sur la base d'une année de bonne pluviométrie. De manière beaucoup plus structurelle, il s'agit de créer les conditions pour que la croissance passe à un nouveau palier pour créer les emplois nécessaires, générer les revenus adéquats et augmenter le niveau de vie de la population. C'est à cette condition que le Maroc pourra continuer son processus de convergence vers les pays les plus avancés de sa région, notamment ceux de son voisinage immédiat de l'Europe du Sud tels que le Portugal, l'Espagne et l'Italie. Ces pays constituent un bon benchmark pour le Maroc à moyen terme.

Pour la jeunesse marocaine, il s'agit de déterminer dans quelle mesure le pays adopte un modèle qui permette à cette frange de la population d'avoir confiance en l'avenir. De sorte qu'à l'horizon d'une génération, ceux qui arriveront sur le marché du travail pourront satisfaire leurs attentes, en termes de qualité de vie, de nature de leur activité, de modernisation des infrastructures,... À travers les réseaux sociaux, ces jeunes sont au courant des réalités des pays avancés et comparent leur situation à celle de leurs homologues. Cette comparaison suscite

des attentes qui peuvent se matérialiser par des mécontentements.

L'enjeu principal du Maroc, à moyen terme, se trouve dans ce challenge. Il faut donc évaluer le modèle de développement économique adopté depuis les années 2000, se poser des questions sur la soutenabilité de ce modèle de développement et sur sa capacité à satisfaire les exigences

de cette jeunesse. Il faut se demander si ce modèle s'essouffle ou s'il montre des prémices d'essoufflement. Si tel est le cas, il convient de penser à un point d'inflexion car ce modèle ne saurait plus être renforcé et prolongé. Ce qui signifie qu'il faudra introduire des réformes et repenser les politiques économiques de manière différente.

M. Redouan Mfaddel

Monsieur Larabi Jaïdi, le constat est que le Maroc est à la croisée des chemins. Le modèle de développement qu'il a adopté jusque-là semble donner des signes d'essoufflement. Ce modèle qui consistait à soutenir la demande intérieure, à investir massivement des fonds publics dans les infrastructures, ne marche plus. L'investissement est en quantité et en qualité insuffisante, la création d'entreprises est insuffisante, la demande de crédit est en baisse, le chômage s'accroît.

Pensez-vous qu'il faille, aujourd'hui, accélérer les réformes ? Si oui, lesquelles ? Faut-il changer de paradigme, en mettant l'entreprise au centre du jeu ? Certes, j'adresse cette question à l'Économiste du Centre-gauche que vous êtes. Mais est-ce qu'à l'instar des pays européens comme la France, le Maroc reconnaît-il que sans création d'entreprises et consolidation de son tissu économique autour des PME, il ne peut y avoir de croissance durable et pérenne ?

M. Larabi Jaïdi

Le débat sur le changement de modèle a toujours existé dans presque tous les pays. Ce débat appelle une interrogation autour des performances d'une économie, aussi bien dans le comportement de ses acteurs que dans l'évolution de ses structures.

Par rapport à ces deux aspects, le modèle marocain connaît des ombres et des lumières. Il y a des lumières dans le sens où l'on observe une transformation réelle et une ouverture de l'économie marocaine, ainsi qu'une libéralisation du jeu des acteurs. Cette tendance a donné des résultats macro-économiques positifs depuis quelques années. Mais il y a aussi des ombres dans la configuration de ce modèle, dans la mesure où la croissance de l'économie marocaine,

quel que soit le niveau atteint dans les années 2000, n'est pas une croissance convergente avec les meilleures performances des pays émergents. Et dans la compétition mondiale, ce n'est pas le taux de croissance réalisé, mais le taux de croissance réalisé par rapport à ses compétiteurs, qui prime. Cet aspect est très important.

Ensuite, comme cela vient d'être exposé, le modèle de l'économie marocaine est un modèle encore très volatile dans ses résultats. Même si cette volatilité (fluctuation du taux de croissance) s'est considérablement atténuée depuis quelques temps, elle interpelle l'évolution des structures de notre modèle économique. C'est un modèle où la transformation est encore lente. Les grands

blocs macro-économiques que sont les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, n'ont pas connu de changements rapides dans le temps. Mais l'intérêt se trouve aussi dans les évolutions à l'intérieur de chaque bloc. Y a-t-il eu une diversification au sein du secteur primaire par rapport à la pêche, l'élevage ou même au sein de l'agriculture elle-même ? Dans l'industrie, y a-t-il eu des évolutions palpables ? Dans les services, y a-t-il des services modernes qui prennent de l'ampleur au détriment de services traditionnels ?

Globalement, l'économie marocaine connaît des transformations, mais elles sont relativement lentes. Son modèle économique reste tiré par la demande intérieure, alors que depuis quelques années, le Maroc a pris comme orientation fondamentale, l'ouverture de son économie sur l'extérieur. L'objectif étant de s'arrimer, à terme, à l'Europe, et de tirer de cet arrimage une source de croissance importante.

Il y a déjà eu des débats autour de l'impact des Accords de libre-échange, de la nécessité ou non de mesures d'accompagnement, de la qualité de leur négociation. Aujourd'hui, il est nécessaire de mener une réflexion sur la compétitivité de nos produits et la manière de négocier les futurs Accords de libre-échange. La réflexion doit surtout porter sur les mesures de défense commerciale à adopter qui soient conformes aux normes internationales. Même dans une économie ouverte et libérale, il existe dans les normes internationales de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), des mesures de défense commerciale que nous avons mis trop longtemps à nous approprier et à intégrer dans notre politique commerciale. D'ailleurs, ces dispositifs ne sont toujours pas totalement intégrés dans la politique commerciale du Maroc.

L'OMC prévoit des mesures de défense commerciale que nous avons mis trop longtemps à nous approprier.

Sur cette moyenne durée positive, l'on observe que le modèle marocain est jusqu'à présent, en proie à des dilemmes non résolus et traînés de longue date. D'abord, une croissance faiblement génératrice d'emplois : 1 point de PIB nous donne en effectif d'emplois créés, un résultat très limité, par rapport à l'arrivée massive des jeunes sur le marché de l'emploi. Et pour ceux qui arrivent à trouver un emploi, le Maroc ne s'interroge pas sur leur statut dans ce marché de travail ! Sont-ils des salariés ou des entrepreneurs individuels ? Évoluent-ils dans l'informel ? Car l'économie formelle absorbe peu d'emplois, par rapport à l'ensemble des arrivées sur le marché du travail. C'est une donnée très importante à laquelle il faut apporter toute son attention. Je partage l'avis de mon collègue Monsieur

Chauffour dans la mesure où, si la croissance va ralentir au cours de cette année 2016, il faudra aussi s'attendre à des montées de tensions sociales, d'autant plus que nous sommes à la veille des élections. Il y a donc automatiquement un environnement de tension politique qui s'installe et qui se répercute sur le plan social, parfois en dehors de l'encadrement politique classique. C'est également une donnée importante à prendre en compte, à anticiper afin de relancer le dialogue social. Car il ne faut pas prendre le modèle économique marocain uniquement dans ses structures et dans le rôle des acteurs (État, organisations professionnelles et partenaires sociaux), mais aussi dans cet espace politique de la confrontation et de la négociation entre ces acteurs sociaux. Or, aujourd'hui, le risque est que dans les mois à venir, à l'approche des élections, l'on assiste à une crispation politique qui entraîne des retombées négatives. D'autant que l'immobilisme politique est déjà palpable face à l'échéance électorale qui se traduit par un attentisme des décideurs publics, des opérateurs privés et des investisseurs.

Les inégalités demeurent criantes au Maroc. La libéralisation et l'évolution de l'économie ont peut-être réduit ou limité la pauvreté monétaire, voire certains aspects de la pauvreté multi-dimensionnelle, mais les inégalités ne cessent de se creuser. L'évolution d'un Maroc à deux vitesses est observable dans la vie de tous les jours.

Enfin, nous devons faire face au dilemme de la compétitivité. Cette notion a souvent été approchée sous l'angle de la compétitivité-coût. Or, quel que soit l'intérêt accordé aux charges salariales et sociales qui pèsent sur l'entreprise marocaine et notamment sur la PME, aujourd'hui, la notion de compétitivité doit être comprise sous l'angle de la compétitivité hors coûts, en intégrant la qualité, la logistique, ...

Ce dilemme de la compétitivité est toujours présent, sans oublier la qualité du capital humain qui reste le maillon faible de la croissance de l'économie marocaine, qui freine l'exploitation de toutes les opportunités d'amélioration de la productivité.

Toutes ces données structurelles expliquent les paradoxes que vous avez soulignés : des taux d'investissement extrêmement élevés, de l'ordre de 30% du PIB, tels que le Maroc n'en avait pas connu par le passé, mais avec des retombées en termes de points de croissance inférieurs à ceux des pays émergents. Cette contreperformance est due au fait que la FBCF (formation brute du capital fixe ou investissement) est tirée par l'investissement public. De plus, ce dernier est orienté en priorité vers l'infrastructure, avec des retombées immédiates faibles. Le lien entre

l'investissement public et l'investissement privé n'est donc peut-être pas optimisé. Ce qui pose le problème du rôle du secteur privé.

Nous connaissons une évolution assez nette du poids du secteur privé dans la création de la richesse globale au Maroc. Le secteur privé est multiple, présentant plusieurs strates. Il faut se poser la question suivante : comment les organisations professionnelles mobilisent-elles les acteurs pour être en mesure de négocier avec l'État et créer ainsi un environnement qui inspire confiance au secteur privé ?

Pour l'heure, le secteur privé formel n'a pas de visibilité, ce qui est source de nombreux problèmes. Ensuite, le secteur privé affiche différentes composantes. Il faut ainsi penser aux relations inter-entreprises. À titre d'exemple, les délais de paiement extrêmement longs font énormément souffrir les entreprises et l'État est aussi mauvais payeur. Enfin, il n'y a pas de pays dont l'économie repose uniquement sur les épaules de ses grosses locomotives. Les exemples à l'international le confirment. S'il n'y a pas un maillage du tissu des entreprises, si les relations inter-entreprises ne sont pas densifiées, si les PME marocaines ne sont pas intégrées dans les métiers mondiaux et/ou dans les secteurs compétitifs, la PME marocaine restera toujours une PME fragile car non adossée à une structure d'ensemble forte. Et quel que soit le dispositif mis en place pour l'accompagner en termes de financement ou de garanties, la PME restera toujours dans l'incertitude vis-à-vis de l'avenir. La question des relations inter-entreprises se pose aujourd'hui de manière cruciale pour le Maroc et mérite réflexion.

M. Redouan Mfaddel

Monsieur Chauffour, la Banque Mondiale est connue pour sa vision libérale et le fait qu'elle prône l'amélioration de la croissance à travers l'investissement et l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Que pensez-vous du tissu économique marocain ? Comment promouvoir une croissance durable ? Pensez-vous que le rythme des réformes engagées actuellement par le Maroc doit-il être accéléré ? Si oui, comment ?

M. Jean-Pierre Chauffour

Pour la Banque Mondiale, la création de richesse est essentiellement le fruit des entreprises. Et donc, essayer de créer les conditions pour que ces entreprises se développent, participe grandement à la croissance des nations. La Banque Mondiale avait d'ailleurs fait une étude sur la richesse accumulée des pays pour comprendre quelle était la composition de cette richesse dans le temps. Il apparaît que les pays qui se différencient plus, en termes d'accumulation des richesses, y arrivent non pas par rapport aux investissements publics et privés réalisés, mais surtout, par rapport à la dimension immatérielle de cet investissement, notamment dans le capital humain et l'éducation en particulier.

M. Jaïdi, vous avez mentionné un mot important, celui de gain de productivité. Les caractéristiques du développement du Maroc au cours des années 2000 étaient basées sur un très fort volontarisme public pour réaliser les investissements nécessaires à la croissance de demain. Le Maroc a donc eu, tout au long des années 2000, des taux d'investissement qui ont régulièrement augmenté pour atteindre pendant plusieurs années des chiffres au-delà de 30% du PIB. Ce qui a mis le Maroc dans une situation similaire à celle des pays appelés Dragons d'Asie du Sud-Est dans les années 60-70, qui investissaient eux aussi à hauteur de 30% de leur PIB. Bien évidemment, investir veut dire renoncer à consommer. L'investissement émane d'un effort déployé par un pays pour

créer les conditions d'une consommation plus élevée à l'avenir.

Au Maroc, la caractéristique de cette croissance des années 2000, est qu'elle a été très "capitalivore", c'est-à-dire que cette croissance a nécessité toujours plus de capital pour pouvoir se maintenir. En d'autres termes, des pays qui ont eu le même taux de croissance que le Maroc, ont investi beaucoup moins. Ou a contrario, les pays qui investissent à hauteur de 30% du PIB sont des pays capables de réaliser des taux de croissance soutenables de 7 à 8% du PIB. Il y a donc ici un maillon manquant dans l'ensemble de ces politiques publiques qu'est le gain de productivité.

Le gain de productivité, c'est essentiellement ce que l'on ne voit pas, où deux contextes d'investissements similaires peuvent produire des taux d'emplois similaires, mais des valeurs ajoutées différentes. Cette question soulève des questions liées aux institutions et à la gouvernance du pays. Ce taux d'investissement ne peut pas continuer de s'accélérer indéfiniment. En se projetant dans l'avenir, il est impossible d'avoir un taux d'investissement qui passe de 30 à 40% du PIB. Ainsi, les clés du rattrapage économique et de la croissance économique soutenable se trouvent ailleurs ; ils se trouvent dans les gains de productivité, si l'on veut tirer un meilleur profit du capital investi.

Or, à l'inverse des investissements, les gains de productivité ne se décrètent pas ; ils requièrent des conditions spécifiques. Toutes les expériences

de rattrapage économiques connues, et il y en a eu de nombreuses depuis 40 à 50 ans, notamment avec les Dragons d'Asie, la Chine, les pays d'Europe centrale et orientale, les BRICS, n'ont été possibles que grâce aux gains de productivité. Cela ne signifie pas qu'il faut arrêter d'investir, mais ce ne sont pas les investissements, seuls, qui permettent ce rattrapage. Ils vont générer une certaine croissance comme celle qu'a connue le Maroc, mais ils ne seront pas suffisants pour compenser le retard. Pour compenser ce retard, il faut arriver à une organisation économique et une gouvernance de cette organisation économique qui soient plus créatrices de richesses. Toucher à ces questions revient à toucher au cœur des réformes, aux questions liées à l'environnement dans lequel ces investissements ont lieu.

Donc, il y a l'environnement des affaires dans lequel beaucoup de progrès ont été accomplis au Maroc. L'indicateur de la Banque Mondiale sur le Doing Business montre clairement que le Maroc a réalisé des réformes qui se sont traduites par une amélioration de cet indicateur.

Mais comme tout indicateur, celui-ci, non plus, ne peut pas capter toute la réalité du terrain. Et lorsque des réformes sont déployées pour améliorer un indicateur, elles ne se traduisent pas nécessairement dans la vie quotidienne des entreprises par une amélioration significative de leur environnement.

De ce fait, pour obtenir ces gains de productivité, il faut réaliser une transformation structurelle du pays. Ce qui veut dire que des emplois doivent disparaître, pour que de nouveaux emplois soient créés. Et si possible ces nouveaux emplois créés doivent permettre au même travailleur, compte tenu de ses compétences, de produire plus et d'augmenter sa contribution à la richesse du pays. Telle est la définition des gains de productivité. Et cela passe par une transformation structurelle. Dans les processus traditionnels de développement économique connus, 80% de la population était dans l'agriculture et vivait en milieu rural. Au terme d'un processus de développement basé sur l'industrialisation

et l'émergence de services à haute valeur ajoutée, cette population a basculé dans le secteur industriel et tertiaire. Pour exemple, en France, seuls 2 à 3% de la population se retrouve aujourd'hui dans l'agriculture. Tel est le processus de transformation structurelle observé dans les pays émergents comme la Turquie, le Brésil, la Corée, etc. durant les 30 à 40 dernières années. Malheureusement, au Maroc, cette transformation structurelle est très lente. L'une des raisons de cette lenteur a trait au fait que la transformation structurelle est stressante. Une transformation structurelle signifie que, pour créer des emplois et de nouvelles opportunités, il faut accepter d'en détruire d'autres et de fermer des entreprises. Une décision toujours délicate, notamment quand la conjoncture n'est pas favorable. Toujours est-

il, si ce processus est freiné, il est difficile de générer la transformation nécessaire à l'augmentation significative du niveau de vie. Le Maroc se retrouve dans une situation où encore près de 40% de la population vit dans le monde rural, où la valeur ajoutée agricole représente 17 à 18%

de la richesse nationale, où l'industrialisation plafonne. L'on assiste même à un processus de désindustrialisation prématurée. En clair, le processus d'industrialisation qui, dans le schéma classique, atteint le pic d'industrialisation à 25%, voire 30% du PIB, avant de redescendre en passant le relais aux Services aux entreprises et aux Services à haute valeur ajoutée, ne fonctionne pas dans le cas du Maroc. L'on y observe une industrialisation qui a atteint un pic, à près de 17 ou 18% dans le milieu des années 80, avant d'entamer un déclin et ce, malgré une succession de plans d'industrialisation adoptés en 2004, en 2008, puis en 2012. Cette succession de politiques industrielles volontaristes a engendré des succès notables. Elles ont favorisé l'émergence de Nouveaux Métiers Mondiaux du Maroc dont l'aéronautique et l'automobile sont les secteurs phares de ce Maroc de demain. Mais ces succès restent confinés à des niches et n'engendrent pas de phénomène systémique. En clair, il n'y a pas une évolution systémique de

La transformation structurelle de l'économie implique la destruction de certains emplois existants pour la création de nouveaux types d'emplois.

cette transformation structurelle au Maroc. La question qui ressort de ce constat est la suivante : pourquoi, indépendamment des questions du cycle économique et des fluctuations de la croissance, ce processus de transformation structurelle est-il trop lent ? Et qu'est-ce qui pourrait être entrepris pour l'accélérer ?

L'un des instruments utilisés par de nombreux pays est l'intégration dans l'économie internationale. À travers l'intégration dans l'économie internationale, un pays est capable de réussir son rattrapage économique. Ce rattrapage économique vise évidemment à imiter et adapter ce qui a été inventé ailleurs. C'est un processus qui, en soi, n'est pas complexe au niveau des sources de croissance. Pour des pays qui sont à la pointe des avancées technologiques comme les États-Unis, le Japon ou l'Allemagne, le challenge de la croissance demeure le même : améliorer sans cesse les gains de productivité. Dans leur cas, cela revient à inventer l'univers de demain, en développant de nouvelles solutions et en s'appuyant sur de nouvelles technologies. Ces pays investissent des capitaux massifs, sans savoir exactement si tous ces investissements se traduiront par des capacités technologiques supplémentaires. C'est tous les débats qui ont eu lieu au Forum de Davos, sur la robotique et la quatrième révolution industrielle,...

Pour le Maroc, même s'il serait souhaitable que le pays embrasse le pas sur ces questions, notamment à travers ses universités, il est davantage question de développer la capacité du pays à adapter la technologie existante à un processus local de production. Cela passe par une ouverture à l'international, par les échanges de biens, de services et des idées et par l'intégration du Maroc dans les chaînes de production mondiale. Le commerce international d'aujourd'hui a changé par rapport à celui des années 70-80. Nous sommes dans un autre mécanisme d'intégration où l'on n'échange plus des biens et des services, mais essentiellement, des tâches de plus en plus spécialisées. Les pays émergents qui réussissent à s'intégrer

dans l'économie internationale sont ceux qui s'inscrivent dans le système de production de tâches spécialisées. Au Maroc, ce phénomène n'est pas suffisamment développé. Alors que l'économie internationale devrait être un levier ou une locomotive à laquelle s'accrocherait le Maroc, sachant que l'Europe est seulement à 15 kilomètres, celui-ci n'arrive toujours pas à s'intégrer dans ce processus. La part du commerce international du Maroc n'a pas évolué depuis 30 ans ; il représente à peine 0,12% du commerce international. Le Maroc s'est bien entendu ouvert au commerce international, mais en générant plus d'importations que d'exportations. La croissance du commerce international s'est accélérée dans les années 2000, mais elle n'a pas été utilisée comme levier de développement. En comparaison, les pays ayant réalisé des

croissances plus fortes, de l'ordre de 7 à 8% de manière structurelle pendant 20 ans, ont vu leur part du commerce international croître de manière significative. Certes, le Maroc a accompagné le processus de mondialisation et l'explosion du commerce international durant ces 30 dernières années. Mais en proportion du commerce

international, le Maroc n'a pas fait mieux que la moyenne, contrairement aux pays qui sont en rattrapage économique, qui eux ont dépassé la moyenne.

Il est question de développer la capacité du Maroc à adapter la technologie existante à un processus local de production.

Se pose alors la question de la manière dont on s'intègre de manière profonde à l'environnement géoéconomique immédiat du pays...

Les accords de libre-échange étaient-ils suffisants pour réaliser l'insertion du Maroc au commerce international ? Nombreux sont les pays qui ont réussi leur intégration au commerce international. La Chine s'est bien intégrée à l'économie internationale, ses produits sont disponibles dans tous les pays du monde et pourtant la Chine n'a signé aucun accord de libre-échange ! D'ailleurs, par rapport à ses produits, la Chine est le pays qui subit les droits de douanes les plus élevés au monde, dans la plupart des pays ; cela n'a pas, pour autant, empêché la Chine d'envahir tous les marchés mondiaux.

La question n'est donc pas celle des ALE proprement dits, mais plutôt de déterminer dans quelle mesure, l'insertion dans l'économie internationale, provoque-t-elle une modification de la gouvernance domestique ? Comment cette ouverture permet-elle, ensuite, à travers cette nouvelle gouvernance domestique, d'améliorer les performances économiques ? L'ALECA (Accord de libre-échange Complet et Approfondi) qui est proposé par l'Union Européenne, au cours des prochaines années, est un accord qui, potentiellement, permettrait une modernisation profonde de la gouvernance du Maroc. Bien entendu, pour relever le challenge, il faut que le Maroc et tous ses citoyens y croient, que l'ensemble des acteurs économiques joue le jeu, en étant convaincu que cet accord sera mis en œuvre dans l'intérêt du Maroc. Cet accord proposé au Maroc n'est pas différent fondamentalement des accords proposés aux pays

du voisinage de l'Est, comme l'Ukraine. La crise ukrainienne a débuté il y a deux ans, parce que la population manifestait pour la concrétisation de cet accord avec l'Union Européenne. Il y a donc eu une prise de conscience que cet instrument peut promouvoir les réformes. Mais il peut exister évidemment d'autres moyens de promouvoir les réformes et de s'assurer que ces réformes soient pérennes. Cet accord est potentiellement un mécanisme qui permet de moderniser les structures institutionnelles du pays. Cela touchera directement aux questions de concurrence, des marchés publics, de protection des consommateurs, du régime d'investissement et de sa transparence ; toute une panoplie de sujets sur lesquels beaucoup de progrès peuvent être accomplis au Maroc et qui pourraient se traduire, dans un délai pas trop lointain, par des résultats meilleurs.

M. Redouan Mfaddel

Monsieur Jaïdi, je voudrais revenir sur les réformes dans leur fond et leur forme. Le conseil donné est qu'il faut accélérer l'intégration du Maroc à l'économie mondiale. Encore faut-il que nos entreprises soient compétitives et développent leur productivité. Mais surtout, que l'investissement soit orienté vers les activités de production, génératrices d'emplois et de valeur ajoutée. À votre avis, quels sont les types de réformes à accélérer ? De quelle marge de manœuvre dispose le pays sur le plan budgétaire ? Et comment mettre la politique fiscale et la politique monétaire au service de la compétitivité, comme le font d'autres pays ?

M. Larabi Jaïdi

La question de la réforme est pendante au Maroc depuis plusieurs années. Il est même question de générations de réformes. Dans une économie qui s'insère dans la compétition mondiale, la réforme devient une pratique régulière. Il n'y a pas un plan de réformes que l'on achève et que l'on boucle une fois pour toutes. L'incertitude et les changements dans l'environnement international vous incitent à améliorer vos performances à travers une série de réformes de façon continue.

Quels que soient les changements intervenus, ce qui caractérise le Maroc, hormis la lenteur

des transformations structurelles, c'est la lenteur des réformes. Au Maroc, lorsqu'une loi est adoptée, au terme d'un processus lui-même lent, l'impression donnée est que l'on a réalisé l'effectivité de la loi et de sa transformation dans le réel. Alors même que la loi doit être absorbée et appropriée par les acteurs et en même temps suivie et évaluée par l'État ou le Parlement pour en mesurer l'impact ou pas sur l'objectif recherché.

De ce fait, le Maroc se caractérise par une course accélérée aux réformes qui met un certain temps à se mettre en place, et ces réformes ne sont

jamais évaluées pour en mesurer les résultats et déterminer les ajustements à introduire pour en améliorer l'effectivité. Aujourd'hui, l'agenda politique prévoit des réformes structurelles de long terme qu'il est impossible de mener en un ou deux ans. C'est l'exemple de la réforme de l'éducation qui concerne le capital humain, celle de la Caisse de compensation, des Retraites, etc. Quel que soit le courage du gouvernement actuel de réformer, l'on a l'impression que dès les premiers pas de la réforme, celle-ci est déjà réalisée. À titre d'exemple, pour le système de Retraite, seule la réforme paramétrique est envisagée à ce jour, qui aura peut-être un effet sur les 2 ou 3 prochaines années. Or, la véritable réforme est la réforme systémique et qui, elle, sera autrement plus complexe ! Tous les pays sont passés par là. Mais pour mener à bien cette réforme, il faut avoir confiance, quelles que soient les tensions générées aujourd'hui entre les partenaires sociaux car cette réforme n'en est encore qu'à ses débuts. De la même manière, l'on croit que la question de la Caisse de compensation a été résolue, alors que nous avons seulement bénéficié d'un effet conjoncturel favorable. Certes, il faut saluer le courage du gouvernement d'avoir mis en place le dispositif de prix indexé sur le prix du pétrole. Mais à présent, même si les prévisions sont favorables pour le marché international du pétrole, il faut s'attaquer à la structure du prix du pétrole et à la fiscalité pétrolière pour parachever la réforme de ce système de compensation. Actuellement, son poids dans le budget de l'État est passé de 40 milliards de dirhams à 13 milliards de dirhams ; ce qui donne une marge de manœuvre à l'État. Il doit la saisir pour accomplir la réforme.

Quelles que soient les évolutions positives que le Maroc a réalisées dans le domaine de l'environnement des affaires, deux questions restent en suspens encore, alors qu'elles sont fondamentales pour garantir, à la fois, la visibilité des acteurs et la transparence des

actions. Il s'agit du Conseil de la Concurrence et de l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption (ICPC). Si le Maroc ne s'attaque pas de manière sérieuse et institutionnelle à ces deux questions, en dotant ces structures, d'un pouvoir réel ou en disposant d'une agence indépendante à même de régler les problèmes liés à l'accès aux marchés publics, et de lutter contre les positions dominantes, l'effet des réformes restera toujours limité. Le Maroc a besoin d'accélérer le processus des réformes qui vont dans le sens de la transparence pour rassurer les entreprises, toute taille confondue, pour favoriser une compétition saine et ouverte dans tous les secteurs. Même si l'indice de la corruption s'est considérablement amélioré, le Maroc reste confronté à ce problème qui pénalise le secteur privé dans sa capacité d'engager des investissements sans risque et d'accéder à des marchés sans contrepartie. Cela nous renvoie à la problématique de la réforme de l'Administration.

Le Maroc a besoin d'accélérer le processus des réformes pour favoriser une compétition saine, transparente et ouverte dans tous les secteurs.

Aujourd'hui, la réforme de l'Administration est associée à la nécessité de réduire la masse salariale, mesure importante pour donner plus de marge de manœuvre budgétaire à l'État. Or la réforme de l'Administration appelle aussi une recherche de l'efficacité du service public. La réforme de l'Administration, inscrite dans l'agenda politique depuis de longues années, est peut-être le domaine de la réforme où les évolutions sont très lentes et très faibles. Penser que le e-gouvernement et la e-administration, vont révolutionner l'Administration et la rendre plus performante, est un leurre. Il ne faut pas omettre les nombreux rapports produits sur les déficits de l'Administration, en matière de célérité des prises de décision et d'accompagnement. Toutefois, la réforme de l'Administration ne doit pas être appréhendée uniquement sous l'angle de l'information, de la transparence, de la célérité et de l'efficacité, mais aussi, sous l'angle de la déconcentration.

La réforme de l'Administration renvoie aussi à la question de la Régionalisation. Les nouvelles

lois organiques ont défini un certain nombre de compétences pour les Régions. L'on constate aujourd'hui, une lenteur dans la mise en œuvre du processus de prise en charge de ces régions, dans leurs charges et leurs compétences. Les moyens dont elles disposent, relèvent d'un autre débat. Certes, cette réforme est inscrite dans l'agenda politique car elle va permettre une meilleure diffusion de la croissance et les collectivités locales seront des acteurs réels de la création de la richesse. Mais, au préalable, la question de l'autonomie relative des régions en matière de compétences doit être réglée. Pour l'heure, des dissonances et des discordances subsistent sur ce que l'on entend par cette réforme, même au niveau de l'État central. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, qui devrait être l'accompagnateur de cette réforme, est complètement mis à l'écart sur un certain nombre de décrets à

produire. Ces décrets définissent clairement les compétences, les fonds de solidarité ou de mise à niveau des régions, etc. Des retards sont également relevés dans la mise en œuvre des outils de programmation de la dépense budgétaire, alors que la Constitution a

accordé aux collectivités locales, un délai d'une année pour se doter d'une vision claire et d'un programme concret. Cet exemple est important, non seulement en termes de décentralisation, mais aussi de déconcentration. Et il n'y a pas d'évolution réelle de la décentralisation, sans déconcentration réelle, c'est-à-dire, le transfert de certains pouvoirs sous contrôle de l'Administration centrale, avec une redistribution des rôles entre l'État central et ses représentants locaux. Seul ce dispositif peut rendre le rapport aux acteurs économiques locaux, plus souple et la prise de décision plus efficiente.

Or, pour l'heure, la déconcentration tarde à se mettre en place et nous avons aujourd'hui au Maroc, un État fortement départementalisé. Chaque département a sa stratégie, sa politique,

son orientation, mais l'État ne fonctionne pas comme une entité collective. En étudiant la trajectoire des pays émergents, l'on constate que le rôle de l'État et des institutions est fondamental, en tant que stratège, accompagnateur et régulateur. L'insertion de ces pays dans le marché mondial a été appuyée par leurs États, avec un appui aux entreprises, même en présence de grandes locomotives. C'est le cas de la Corée du Sud et de la Malaisie notamment. La question de l'insertion dans le marché mondial est une question qui intéresse tous les acteurs. De ce fait, ces derniers ont besoin d'agir en tant que force collective, même si les locomotives disposent d'une certaine puissance. Le rôle de l'État reste fondamental et nous avons besoin d'avancer dans la « réforme de l'État » en tant que structure dotée d'une vision et d'une stratégie, et ne pas nous limiter uniquement

la réforme de l'Administration.

Dans le cas du Maroc, nous avons souvent relevé le manque de convergence des plans sectoriels. Certes, les plans sectoriels sont venus compenser une absence de visibilité pour les opérateurs dans différents domaines. Mais

il est impossible de gouverner un pays sur le long terme, à partir de visions sectorielles. Nous avons besoin d'une vision collective, d'un État qui fonctionne en tant qu'acteur collectif, quelles que soient les prérogatives des pouvoirs exécutif et législatif. Cette absence de vision stratégique de long terme partagée bloque la dynamique. Nous continuons d'apporter des réformes, et ces réformes sont négociées, soit en fonction des urgences, soit en fonction du poids relatif d'un ministère par rapport à un autre, et au regard de l'écoute qu'il peut avoir auprès des décideurs. Par conséquent, l'absence de synergie et de mise en complémentarité des réformes pèse sur la capacité du pays à se doter d'une véritable force de frappe autour d'un État performant et mobilisateur dans une logique de compétition mondiale.

Il est impossible de gouverner un pays sur le long terme, à partir de visions sectorielles. Nous avons besoin d'une vision collective de l'État.

M. Redouan Mfaddel

Il y a des réformes qui s'insèrent dans le long terme et dans le moyen terme, mais aussi des réformes qu'il est possible de mener à court terme. Nous devons réfléchir sur l'éducation, la déconcentration et la bureaucratie. Vos propos à tous deux sur l'insuffisance de la concurrence et du libre jeu du marché démontrent l'importance de la question au Maroc. De nombreuses interrogations subsistent quant au renouvellement du Conseil de la Concurrence et à son rôle. Mais à court terme, en 2016, une année qui s'annonce difficile, quels sont les leviers que le Maroc peut directement activer, au regard de la marge de manœuvre dégagée avec la baisse du prix du pétrole et la réforme de la Caisse de Compensation ? Pensez-vous qu'il faut réallouer ces ressources directement au soutien des entreprises par exemple ? Que faut-il faire en matière de réforme de la fiscalité pour réorienter l'investissement vers les activités de production et génératrices de forte valeur ajoutée ? Qu'est-ce que le Maroc peut faire de plus pour améliorer l'accès au financement de ses PME ? Enfin, la politique de change et la politique monétaire peuvent-elles être aussi des leviers à activer pour donner plus de visibilité aux acteurs économiques ?

M. Jean-Pierre Chauffour

J'évoquais tout à l'heure, par rapport à la situation macro-économique de 2016, les questions liées à l'accumulation du capital et aux gains de productivité, en me focalisant sur la manière dont le modèle est caractéristique de l'Offre marocaine au cours du temps. Mais l'on peut également approcher le sujet sous l'angle de la Demande, et voir comment cette croissance passée a été stimulée par la Demande interne, notamment par des déficits budgétaires importants.

Il faut remarquer que la Dette publique du Maroc a augmenté de plus de 15 points de PIB en l'espace de 5 ans. Le Maroc en est aujourd'hui à 65% du PIB d'endettement public du Trésor, alors que le Maroc était à 50% avant la récession de 2008. Donc le pays a utilisé sa marge de manœuvre budgétaire pour soutenir la Demande domestique. Cet endettement qui est de l'ordre de 65% du PIB est élevé par rapport au niveau de développement actuel du Maroc. En comparaison, les pays tels que le Portugal, la Grèce ou l'Italie qui étaient dans la situation de développement du Maroc dans les années 60-70, avaient un taux d'endettement de l'ordre de 25

à 30% du PIB. Par rapport à son endettement, même si le Maroc n'est pas dans une situation critique avec le risque d'une crise de la dette à court terme, sa capacité d'endettement est aujourd'hui limitée. En d'autres termes, les marges de manœuvre sont relativement faibles eu égard à l'exercice budgétaire tel qu'il a été adopté par le Parlement.

Concernant la fiscalité, les recommandations formulées lors des Assises de la Fiscalité appellent à la fois à l'élargissement de la base fiscale et à la réduction des taux afin qu'ils ne soient pas trop dissuasifs par rapport à l'entreprenariat. Malheureusement, les réformes sont très graduelles ; d'une année à l'autre, les exercices budgétaires introduisent des modifications dans une forme de continuité et d'évolution relativement lente.

Par rapport à la situation agricole, le gouvernement apportera, dans l'immédiat, les soutiens nécessaires et au moment opportun, aux populations touchées. Cette mesure n'a pas vocation à durer et sera effective le temps de

la situation de crise. Au moment opportun, il faudra évaluer la situation, agir et soutenir ceux qui en ont besoin.

La politique monétaire est également un instrument de politique publique dont dispose l'État. Au Maroc, cette politique monétaire est conduite pour l'instant avec la volonté d'accompagner la croissance dans la mesure du possible. Le taux d'intérêt est bas, l'inflation est structurellement basse ; les acteurs économiques peuvent donc faire des anticipations et des plans d'investissement à long terme. La Banque Centrale, d'une certaine manière, remplit sa mission ; les taux de réserve obligatoire ont été réduits de manière graduelle

durant les années passées et des liquidités ont été injectées dans l'économie ; le taux de bancarisation, en comparaison du PIB du pays, fait du Maroc un pays très bancarisé. Les dépôts bancaires sont très importants, les banques accordent des crédits. Le souci ne provient pas forcément du côté des banques, mais de la

nature du capitalisme marocain, un capitalisme essentiellement financé par endettement bancaire, au détriment d'autres sources de financement de l'investissement. Se financer en fonds propres, c'est être capable de générer sa propre épargne et réinvestir les profits dans le capital investi ; ou se financer en Bourse. La Bourse de Casablanca est malheureusement moribonde et ne joue pas encore le rôle d'accompagnement d'un capitalisme dans lequel les petits porteurs seraient intéressés à investir dans leurs entreprises. Les métiers mondiaux du Maroc, par exemple, sont essentiellement tirés par des capitaux extérieurs. La croissance basée sur des capitaux extérieurs, génère des profits futurs appelés à être rapatriés par ces

investisseurs étrangers. L'acteur local n'assume pas de risques. Ce sont des questions structurelles liées à la concurrence déloyale et aux situations de rente. Une économie de rente ne recherche pas la création de richesses, mais l'acquisition de rente. Ces rentes peuvent être légales ou informelles. C'est un terrain sensible, lié à la Gouvernance du pays et qui permet ou non, à un tissu industriel, à de jeunes entrepreneurs, d'émerger, de prendre des risques et d'avoir un retour sur investissement.

Par ailleurs, certaines incitations poussent les investisseurs à se tourner vers des secteurs qui ne sont pas nécessairement source de grande productivité. C'est le cas de l'Immobilier, entre autres.

Dans l'immédiat, l'Etat devrait se montrer exemplaire dans le respect des délais de paiement compte tenu de l'importance de la commande publique.

La question de la gestion financière et de la monnaie n'est pas tant de savoir si la Banque Centrale devrait baisser son taux directeur de 0,25% supplémentaire. Le problème principal, au niveau de la finance du Maroc, se situe ailleurs. Il se situe dans le fonctionnement du système financier en dehors des banques. Je fais allusion

aux arriérés de paiement, aux retards de remboursement de TVA,... Ces arriérés de paiement sont une sorte de cancer du tissu économique. C'est une situation où, en cascade, ces arriérés finissent par étouffer les acteurs et notamment les plus faibles. Soutenir les TPE et les PME ne signifie pas nécessairement créer un instrument financier supplémentaire. La finance participative, par exemple, pourra être une nouvelle niche qui apportera potentiellement des ressources aux entrepreneurs. Mais les créances non recouvrées ou les délais de paiement au-delà du raisonnable mènent à un étouffement du tissu économique. Parmi les mesures que l'État peut prendre dans l'immédiat, il devrait être un Etat exemplaire, en étant celui qui

respecte les délais, compte tenu de la taille de la commande publique au Maroc et de l'importance de cette commande publique pour la survie de nombreuses entreprises. Lorsque les délais de paiement ne sont pas respectés, ceux qui ne peuvent pas survivre sont les plus faibles, ceux qui sont en bout de chaîne. Si on veut apporter un soutien aux TPE et PME, il faudrait d'abord commencer par régler la question des délais de paiement insoutenables. L'État doit reconnaître ses arriérés de paiement en tant que dette, pour éviter de les financer par un endettement marginal supplémentaire. Cela redonnerait de l'oxygène à l'ensemble du tissu économique.

Autre instrument de politique macro-économique, le taux de change. C'est le prix relatif du Maroc vis-à-vis du reste du monde. Et ce prix est aussi celui du prix relatif des biens échangeables et non-échangeables dans l'économie marocaine. Lorsque l'on parle de la cherté de l'immobilier, à quel prix de référence le compare-t-on ? Quel est le point de référence ? Ce point de référence correspond au prix des autres biens consommés au Maroc. Les biens importés ont comme point de référence le prix international de ces biens importés. Et ce prix relatif est aussi le taux de change.

Les acteurs économiques se positionnent en fonction de ce prix relatif. Comme tout prix, il stimule une offre ou une demande. Pour l'instant, le Maroc a géré sa politique de change avec comme ambition de favoriser le développement des secteurs des biens non échangeables, les secteurs protégés de l'économie. Or, ces secteurs protégés ne sont pas ceux qui réalisent des gains de productivité, puisqu'ils ne sont pas exposés à la concurrence. D'où le cercle vicieux.

Bon nombre de pays ayant réussi leur décollage économique, ont utilisé l'instrument de change pour donner un avantage à leurs secteurs de biens échangeables, et permettre à leurs exportateurs de prendre pied dans le commerce international.

À la Banque Mondiale, nous sommes généralement agnostiques au taux de change. En revanche, nous croyons que le Maroc devrait aller vers un régime de change plus flexible, vers un régime de contrôle des changes moins restrictif. Le Marocain aurait alors la liberté d'utiliser son revenu pour acquérir ce qu'il souhaite. Le régime de change flexible laissera le soin au marché de déterminer la valeur optimale pour assurer les équilibres de l'économie domestique et du marché de l'emploi. Si l'on réfléchit, la mise en œuvre d'une politique économique cohérente à travers l'ensemble de ces canaux, permet d'atteindre les objectifs recherchés. A contrario, si l'on essaie de régler de façon parcellaire les différents problèmes, quelle que soit la volonté déployée, les solutions ne seront que parcellaires. Cela ne produira pas l'effet systémique escompté car le système incitatif sous-jacent n'a pas fondamentalement changé.

Telles sont les questions profondes de formulation de la politique économique du Maroc. Nous aurons l'occasion de discuter de ces questions avec les Autorités marocaines, la société civile et le monde académique, lors de la sortie prochaine de notre Mémoire économique-pays. Nous partagerons ce mémoire avec tous les acteurs afin qu'il serve de base de discussions à un débat économique large sur les perspectives du pays.

M. Redouan Mfaddel

Monsieur Chauffour parle d'un endettement public déjà élevé, d'une fiscalité qui évolue graduellement à la baisse et d'un régime de change flexible vers lequel il faut évoluer. Quel est votre avis, M. Jaïdi, sur ces questions de politique monétaire, de marge de manœuvre budgétaire et sur la manière dont le Maroc peut aussi favoriser l'orientation de l'épargne et de l'investissement vers des activités à forte valeur ajoutée ?

M. Larabi Jaïdi

Tout essai de relance de la croissance économique dans cette conjoncture un peu morose passe par l'action sur les deux leviers essentiels que sont le budget et la monnaie.

Concernant la politique budgétaire, si la marge de manœuvre est reconstituée en ramenant le déficit budgétaire de 6% à 3 ou 3,5%, il reste à déterminer le mode d'utilisation de cette marge, alors que le taux d'endettement atteint déjà un seuil de 65% du PIB. Certes, la structure de la dette du Maroc reste encore favorable, mais il faut faire preuve de vigilance sur l'évolution de cette dette. Comment utiliser cette marge budgétaire reconstituée avec un gain de 9 milliards de dirhams suite à la baisse du poids de la Caisse de Compensation ?

Répondre à la pression de l'augmentation des salaires dans l'Administration me paraît une erreur à éviter. Aujourd'hui, l'important pour le Maroc est d'accélérer le parachèvement des nombreux chantiers engagés, au lieu de se lancer dans de nouveaux chantiers d'infrastructures. Il y a lieu de noter que la capacité de financement budgétaire de l'État destinée au financement de ces chantiers pose aujourd'hui un problème, même si ces projets ne relèvent pas uniquement de l'investissement du Budget général, mais aussi de l'intervention d'autres acteurs publics tels que la CDG. Or, aujourd'hui, ces intermédiaires financiers publics connaissent eux-mêmes une

situation délicate, du fait de leur forte exposition dans plusieurs chantiers parallèles.

Par conséquent, cette nouvelle manne budgétaire ne doit pas être distribuée dans les salaires, ni affectée à des dépenses improductives, mais doit plutôt être utilisée pour accélérer la montée en puissance des projets ou programmes déjà lancés.

L'une des réformes initiées cette année est la réforme de la Loi Organique des Finances, qui en est encore à ses tout premiers pas. Dans sa vision, cette réforme annonce une reconfiguration du budget et surtout une gouvernance des finances publiques très intéressante dans sa forme. En effet, l'investissement public ne sera plus pensé dans une logique sectorielle, mais plutôt dans une logique de projet ou de programme qui implique différents départements, avec des indicateurs d'accompagnement, un suivi, un reporting et un monitoring. Si tous ces dispositifs sont mis en place, sachant qu'une réforme de la Loi Organique des Finances met du temps pour se concrétiser, ils peuvent être un excellent outil de pilotage des choix les plus pertinents. Ils amélioreront le rendement de l'investissement public qui reste encore faible parce qu'il est adressé à des investissements dans l'infrastructure dont le retour sur investissement n'est pas immédiat. Accélérer le rendement de l'investissement public déjà engagé peut constituer une première voie d'utilisation de la manne budgétaire.

Le deuxième aspect concerne la politique monétaire. Malgré les réformes successives qui ont été mises en place, avec comme cible fondamentale, le contrôle de l'inflation, il y a toujours eu des débats sur le modèle idéal d'une "Policy mix" au Maroc. L'inflation est considérée comme un signal très important pour la sécurité et la visibilité des opérateurs et des ménages. Par conséquent, la monnaie ne saurait être mêlée à un financement budgétaire, du fait de l'indépendance de la Banque Centrale. Le véritable souci aujourd'hui, réside dans l'évolution du crédit. Le crédit est en panne au Maroc, que ce soit le crédit aux ménages ou le crédit à l'investissement. Les causes de cette panne viennent-elles du sempiternel désamour entre l'entreprise, la PME notamment, et la Banque, c'est-à-dire la difficulté d'accès au crédit ? Ce désamour est-il lié à l'environnement économique qui pèse sur la demande de crédit ou à l'indisponibilité de liquidités ?

Il convient de le savoir pour agir en conséquence. Le système bancaire est exposé à certains risques de créances en souffrance, notamment auprès des gros comptes. Alors, comment assainir ces situations financières afin que les banques disposent de ressources suffisantes ? Il faut reconnaître l'effort déployé par les banques, et surtout par Bank Al-Maghrib, pour donner plus de visibilité aux PME, avec différents produits de financement. Mais le système d'information, notamment l'Observatoire de la PME annoncé pour donner plus de visibilité à la PME et mieux affecter les ressources à la PME, en fonction du scoring, a du mal à se mettre en place. Aujourd'hui, tout en agissant sur le crédit pour le rendre beaucoup plus accessible à la PME, il faut réfléchir à l'orientation des PME vers les autres circuits de financement, en fonds propres ou par levée de fonds en Bourse. La Bourse,

quelles que soient les évolutions connues par le passé, ne convainc toujours pas sur sa capacité à être ce circuit de désintermédiation qui permet de rompre avec le crédit bancaire comme instrument exclusif de financement.

La réforme de la Bourse a été porteuse de beaucoup d'espoirs, mais ce pari n'a pas été relevé.

Les PME disposent aujourd'hui d'une panoplie de produits et mécanismes de garantie, que ce soit dans des secteurs spécifiques aux Programme d'Accélération Industrielle, Maroc PME (ex-ANPME) ou des produits spécifiques proposés par certaines banques. Tous ces sédiments de produits et mécanismes de garantie ont besoin d'être évalués, peut-être même simplifiés afin d'introduire les ajustements nécessaires et garantir une souplesse d'accès au financement pour les PME.

En ce qui concerne le taux de change, Monsieur Chauffour et moi-même, sommes d'accord sur la nécessaire flexibilité du Dirham qui a déjà commencé avec le changement du panier de devises et l'introduction progressive de la flexibilité. Pour autant, il me semble nécessaire de veiller aux prérequis d'une convertibilité totale du Dirham. L'un des prérequis à la convertibilité totale, est la maîtrise du déficit budgétaire ou la soutenabilité des finances et de la dette publiques sur le long terme. Dans le cas contraire, le Maroc risquerait de basculer vers l'exemple latino-américain, avec la "Dollarisation" de l'économie, où « la mauvaise monnaie chasse la bonne ». Une situation évidemment délicate du point de vue de la soutenabilité des comptes extérieurs.

M. Redouan Mfaddel

En matière de financement des entreprises, Maroc PME et la CCG jouent un rôle efficace qui gagnerait à être accru.

Nous allons ouvrir la séance de questions avec l'assistance.

SÉANCE DE QUESTIONS/RÉPONSES AVEC LA SALLE

M. Jawad Kerdoudi, Président de l'IMRI, Institut Marocain des Relations Internationales

Je voudrais revenir sur la vitesse de libéralisation de notre économie vis-à-vis de l'extérieur. Le Maroc a signé de nombreux accords de libre-échange, mais l'on constate malheureusement que notre commerce extérieur est déficitaire avec tous les accords de libre-échange, que ce soit l'Union Européenne, les États-Unis, la Turquie et même avec les pays arabes signataires du Traité d'Agadir. Ne pensez-vous pas que cette libéralisation a été trop rapide ? N'avons-nous pas mis la charrue avant les bœufs, alors même que d'autres accords de libre-échange sont annoncés avec la Chine et le Canada ? Ne pensez-vous pas qu'il faille faire une pause pour le moment, en attendant les réformes structurelles, notamment celle du système éducationnel ? Il faut que nous puissions avoir des cadres capables d'être compétitifs. Ne faut-il pas attendre la réforme de l'Administration, l'amélioration du climat des affaires, etc. ?



M. Jean-Pierre Chauffour

Les accords de libre-échange et l'ouverture du Maroc sont des questions qui reviennent très régulièrement dans le débat public. Mais, le déficit extérieur courant du Maroc résulte du déséquilibre entre l'épargne et l'investissement du pays. Il existe donc des pays qui sont peu ouverts ou très ouverts qui ont, soit un déficit, soit un excédent, non pas en fonction de leur ouverture, mais plutôt selon le degré du déséquilibre entre l'épargne et l'investissement domestiques. De ce fait, le déficit doit être complètement déconnecté de l'ouverture du pays. C'est une question de gestion de liquidités internes. Le déséquilibre épargne-investissement d'une nation est la somme du déséquilibre entre l'épargne et l'investissement public et du même déséquilibre dans le secteur privé. Le déséquilibre entre l'épargne et l'investissement publics constitue le déficit budgétaire de l'État. D'ailleurs le Maroc, dans sa phase d'ouverture jusqu'en 2007-2008,

n'avait presque pas de déficit extérieur courant, avec un taux très faible de moins de 1% du PIB. C'est au moment où les déficits se sont creusés, notamment le déficit budgétaire, qu'il y a eu une forte augmentation de l'endettement des ménages, et que le déficit extérieur courant s'est également creusé. Depuis 2012, le déficit public a reculé, et le déficit extérieur courant recule également. Donc le niveau des déficits et l'ouverture du pays relèvent de deux questions absolument distinctes.

Les ALE signés et les déficits avec ces mêmes partenaires en particulier, sont fonction des besoins et des structures du pays. Pour exemple, le Maroc n'avait pas un déficit extérieur très important avec les États-Unis pour la simple raison qu'il avait un accord de libre-échange avec l'Europe, et importait donc beaucoup de produits

européens. Lorsque l’ALE a été signé avec les États-Unis, il y a eu de facto un déplacement des importations de l’Union Européenne vers les États-Unis, entraînant la réduction du déficit avec l’Union Européenne. Il s’est donc opéré un rééquilibrage de ce déficit en fonction de la nature

des obstacles physiques tels que la distance et la facilitation du commerce. C’est ce qui explique la nature du déficit. Mais fondamentalement, le déficit est une question de financement et de gestion de la liquidité interne du pays.

M. Larabi Jaïdi

Je nuancerai la réponse de Monsieur Chauffour. Aujourd’hui, même si le déficit courant du Maroc s’est rétabli, en passant de 12% à environ 2% tel que prévu pour cette année, il est important de savoir si nous pouvons tolérer un déficit commercial sur une longue durée et si nous sommes en mesure de compter sur les autres composantes de la Balance des Opérations Courantes pour compenser ce déficit. C’est le résultat final qui compte réellement.

Ce qui compense le déficit de commerce extérieur, ce sont les recettes touristiques et les transferts des MRE. Là aussi, nous sommes dans des situations qui peuvent être parfois très incertaines dans l’avenir. À mon avis, la compétitivité de nos produits repose sur la qualité de l’offre exportable. Le Maroc a certes négocié ses ALE sans être peut-être suffisamment préparé. Il faut tout de même rappeler que la négociation avec l’Union Européenne s’est déroulée sur une période assez longue et que le Maroc a pris du retard sur ses engagements de mise à niveau des politiques de l’entreprise. Il est intéressant de savoir si le Maroc mobilise tous les instruments légaux au niveau international pour défendre son marché intérieur. Il faut donc réfléchir aux systèmes de défense commerciale que nous n’activons pas suffisamment. Ceci est un premier aspect.

Le deuxième aspect concerne l’amélioration de l’offre exportable du pays. Si les Turcs réalisent une grande pénétration sur le marché marocain, pourquoi les Marocains n’arrivent-ils pas à

réaliser la moindre petite pénétration sur le marché turc ? Pourquoi notre horizon sur l’Europe reste l’Europe latine, malgré les élargissements successifs de la zone UE ? Il faut souligner ici une incapacité à saisir les opportunités du marché extérieur. L’interdiction provisoire d’exportation des clémentines marocaines vers les États-Unis vient nous rappeler notre devoir d’assurer un meilleur suivi des normes sanitaires et phytosanitaires. Le Maroc a annoncé et énoncé un certain nombre de dispositifs réglementaires qui ne sont pas appliqués. Cela ne nous met pas en mesure de concurrencer ceux qui sont au même niveau que nous. Les déficits avec la Turquie et les autres pays de la région du Maghreb signifient que le Maroc ne fournit pas suffisamment d’efforts en termes de défense commerciale de son marché intérieur et d’agressivité à l’extérieur. Et l’agressivité commerciale relève à la fois de la compétitivité hors- coût et de la création de consortiums. Aucun pays ne s’attaque à des pays étrangers sans consortiums, c’est-à-dire cette capacité de rassembler l’offre potentielle des PME dans une offre collective et concertée. Nous n’avons pas suffisamment avancé de ce point de vue. Il y a des dispositifs qui peuvent, tout en maintenant nos engagements et même tout en négociant de nouveaux accords de libre-échange, nous donner les moyens et les instruments pour affronter la compétition internationale.

En revanche, l’ALECA constitue un nouveau défi qui touche un secteur essentiel que sont les Services. Le Maroc est-il en mesure d’assumer

cette ouverture ? Des études ont été menées par l'Union Européenne pour montrer, pour le Maroc et la Tunisie, que les retombées seront positives sur le PIB et les échanges. Mais, le Maroc est en train de reproduire la même erreur que celle commise lors de la négociation de l'ouverture de son marché industriel. Cette erreur provient de l'absence de vision, de la non évaluation de l'impact de l'ALECA sur son économie. Fort heureusement, le Ministère a lancé dernièrement

une étude. Il faut donc attendre les résultats de cette étude pour voir dans quelles mesures le pays se donne les moyens d'une négociation non dictée par un enjeu de contrainte politique du moment, mais un enjeu que le Maroc assume à partir de son regard, de son dispositif, de sa capacité à s'ouvrir ou non et dans quels domaines. Au même moment, il faudra mettre en œuvre des politiques d'accompagnement sur le terrain afin d'honorer ces engagements.

M. Redouan Mfaddel

Mesures de sauvegarde, mesures légales et une plus grande agressivité à l'export, telles sont les recommandations de Monsieur Jaïdi.

M. Rachid Jamaï, Administrateur Délégué du groupe Jamaï

Les études démontrent que les métiers de 2030 ne sont pas encore créés. Et là, nous sommes invités à participer dans un nouvel élan industriel pour lequel nous ne possédons pas le background nécessaire, ni l'instrument de formation. Ce qui nous amène à demander assistance chez ceux qui sont en avance sur nous dans ce domaine. Il convient de signaler deux choses. D'abord, le Maroc tout seul n'a pas la taille critique pour relever ce challenge.

Il nous faut réaliser un effet d'échelle. Nous ne savons pas profiter du réseau bancaire marocain en Afrique et parler Afrique. Donc, comment pouvons-nous réaliser cette synergie pour parler au nom de l'Afrique et non pas seulement au nom du Maroc ? Ensuite, le Maroc est en train de développer une industrie automobile et aéronautique, mais nos acteurs et opérateurs locaux sont absents sur ces créneaux. Ils n'ont pas été entendus, ils n'ont pas été préparés, ils se cantonnent dans leur culture managériale familiale, basée sur une situation de rente. Pour qu'ils mutent vers cette nouvelle donne, il faut un cadre partagé entre les institutions étatiques, les opérateurs économiques, les banques, etc. Malheureusement, nous n'avons pas de visibilité dans ce domaine. Dans le créneau de l'automobile et parmi les équipementiers qui se sont installés, il n'y a aucun Marocain. Nous sommes prêts à relever ce challenge, mais il faut que nous soyons accompagnés par des partenaires. Quels conseils donnez-vous pour la mise en place de passerelles ?



M. Jean-Pierre Chauffour

Vous avez raison, il faut créer un effet d'échelle. Ce qui vient corroborer la nécessité pour le Maroc de s'insérer dans le commerce international. Le marché domestique étant trop étroit, toute activité industrielle a vocation à s'exporter. Et le Maroc jouit de cette proximité géographique à l'égard de l'Union Européenne, notamment de l'Espagne, qui lui permet d'attirer ses capitaux.

La situation des fournisseurs marocains dans l'automobile et l'aéronautique rejoint la problématique de la transformation structurelle évoquée tout à l'heure. Ces opérateurs évoluent-ils dans un environnement qui leur permet de produire les services requis par les investisseurs étrangers ? A priori, il n'y a aucune raison pour que cette transformation ne se produise pas, si ce n'est l'existence de barrières, de distorsions, de mécanismes qui obligent les opérateurs potentiellement intéressés à s'orienter vers d'autres secteurs. Le capitalisme marocain n'a pas vraiment évolué sur la notion de l'entrepreneur en tant qu'une personne assumant des risques et soutenu en cas d'échec. C'est peut-être la dimension culturelle qui incite le citoyen à se suffire de ce dont il dispose aujourd'hui, sans penser au lendemain. Ce qui explique le manque d'ambition collective.

Pour avancer, il faut mettre en place des règles claires et transparentes, applicables à tous, afin de garantir la visibilité nécessaire à la prise de risque. Cela rejoint également la question de la mise en œuvre des réformes avant l'ouverture du pays. Mais attendre les réformes, c'est un peu comme « attendre Godot ». L'ouverture économique et la mise en œuvre des réformes vont de paire. La pression compétitive s'exerce à l'extérieur, et en interne, les règles doivent être suffisamment claires pour faciliter le positionnement de chacun qui sera rétribué en fonction des risques assumés. Pour l'heure, ces conditions restent à créer.

Le Maroc a déployé d'énormes efforts ces dernières années en termes de pénétration des marchés africains sur certains services, notamment les services bancaires. Cela découle de la volonté du pays d'établir une passerelle, de créer un hub dans le secteur financier avec le lancement de Casablanca Finance City. L'Afrique est un marché en forte croissance par rapport à l'Europe, mais avec des exigences moindres, en termes de transformation technologique, d'apport d'innovation et de connaissance. Il y a donc de la place pour toutes les initiatives, notamment pour le Maroc qui développe ses relations avec ses partenaires. Mais il faut garder à l'esprit, que ce marché ne pourra pas être le levier fondamental de la modernisation de l'appareil industriel marocain.

Sur la défense commerciale, il faut noter que c'est une notion à double tranchant. Le cas de Maghreb Steel en est un exemple édifiant. La protection accordée à la production d'acier et de l'aluminium permet, certes, de maintenir une entreprise en vie. Mais le prix élevé de l'aluminium ou de l'acier grèvera les coûts de production de tous les autres acteurs marocains, pénalisant ainsi leur compétitivité sur les marchés extérieurs. Sans doute, ces acteurs auraient eux aussi besoin d'une protection à ce moment. En subissant une distorsion, le système est alors entraîné dans un cycle infernal de nombreuses distorsions. Certes, la distorsion est toujours légitime pour corriger une distorsion pré-existante. Mais au final, lorsque cette politique est pratiquée de manière permanente, elle finit par biaiser les prix relatifs, et débouche sur un système d'incitations non optimal.

M. Redouan Mfaddel

Monsieur Jaïdi, l'on a l'impression en écoutant Monsieur Jamaï que le Plan d'Accélération Industrielle n'a pas intégré suffisamment les acteurs marocains. Le capitalisme marocain a, semble-t-il, été exclu. Qu'en pensez-vous ?

M. Larabi Jaïdi

Le Maroc a fait des choix très importants qui ont donné des résultats positifs. Mais les résultats positifs ne se jugent pas uniquement sur la base de l'apport des investissements étrangers, des exportations enregistrées ou de l'amélioration du niveau d'exportation. Ils se jugent également à travers la capacité des entreprises marocaines à s'insérer dans cette logique de métiers.

Dans l'automobile, le Maroc n'était pas dépourvu. Avec la SOMACA, il y avait déjà un tissu de sous-traitants de second ordre produisant un certain nombre de produits. Aujourd'hui, nous sommes à une deuxième échelle où nous avons un grand constructeur qui a des exigences très importantes, dans une logique de qualité et de réduction de ses coûts, et une volonté d'associer des fournisseurs locaux. C'est à l'entreprise marocaine de saisir cette opportunité.

Que peut faire l'État ? D'abord, donner de la visibilité et accompagner les entreprises dans la négociation. Le Maroc a essayé de réaliser cela avec certains secteurs, avec la compensation industrielle. Mais la compensation industrielle a un côté à la fois positif et négatif. À mon avis, à ce stade, la capacité des organisations professionnelles à s'organiser pour se positionner sur des créneaux et à émettre des revendications sur la formation, le soutien financier, est déterminante. À mon sens, le système pêche par la faiblesse de ces organisations professionnelles. Il ne faut pas rejeter la responsabilité sur une entreprise ou une PME. Nous sommes dans une situation analogue à celle des consortiums à l'exportation

que j'avais évoqués un peu plus tôt. Le jour où nous aurons des organisations professionnelles qui disposent d'une force de négociation collective, qui peuvent parler en tant que porteur d'un projet pour l'ensemble du secteur, la situation industrielle du Maroc évoluera.

L'approche des écosystèmes avance dans ce sens, mais elle tarde aussi à se mettre en place. L'écosystème est aujourd'hui évoqué dans tout ce qui est branche et sous-branche d'activité, sans réaliser que l'écosystème est réellement créé par la coopération entre les acteurs. La coopération entre entreprises est essentielle pour renforcer le pouvoir de négociation avec l'État et se positionner dans ces secteurs.

Concernant l'Afrique, le Maroc devrait faire très attention dans ses rapports avec l'Afrique subsaharienne. Il n'est pas question de discuter le choix fondamental et extrêmement important qui est porté par la plus haute autorité du pays et suivi par plusieurs initiatives d'acteurs marocains, notamment dans le secteur financier.

Mais l'Afrique est plurielle, et l'Afrique change. L'Afrique d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier ; cette Afrique connaît des mutations très importantes dans son élite. Et quelles que soient les situations que l'on peut déceler ici ou là en termes d'incertitudes politiques, il y a un ordre qui se met en place pour introduire une certaine stabilité dans bon nombre de pays. Je

pense que le regard du Maroc doit changer vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne. Ce n'est pas un eldorado à conquérir, ni un marché qui va permettre de compenser notre déficit par rapport à d'autres régions. Nous devons adopter une logique d'un vrai partenariat avec l'Afrique, en nous appuyant sur nos entreprises pour monter des joint-ventures dans plusieurs domaines. Je crois que les pays africains sont très sensibles à cette question. J'ai été appelé à livrer des expertises dans certains pays du continent et j'ai écouté ce même discours un peu partout : « quand votre Roi vient, on a l'impression que tout va changer dans nos rapports bilatéraux.

Mais le suivi des accords est très en décalé par rapport aux engagements ». Il est question là de la capacité institutionnelle du Maroc à respecter ses engagements vis-à-vis de ses partenaires ; c'est un enjeu important et très sensible. L'élite africaine veut « faire avec le Maroc » et non rester spectateur. Il est vrai que les deux parties peuvent s'apporter des choses mutuellement ; mais il faut changer de mentalité et d'approche psychologique. Autrement, nous risquons de payer une très lourde facture si nous ne sommes pas suffisamment conscients des enjeux de cette nature.

Question de Soubha Issiari, Journal Finances News Hebdo

Monsieur Chauffour, vous avez parlé des problèmes de la finance au Maroc, en citant le problème des arriérés et retards de paiement. Peut-on vraiment résoudre ce problème quand la loi sur les délais de paiement n'est jamais respectée entre opérateurs économiques ? Ajoutons à cela le fait qu'un opérateur privé ne pourra pas faire appliquer à l'État les intérêts moratoires pour des raisons bien connues.

M. Jean-Pierre Chauffour

Je ne serais pas aussi pessimiste que vous. La loi sur les délais de paiement a été adoptée, et récemment les intérêts moratoires ont aussi été étendus pour couvrir les entreprises publiques. Cette habitude de ne pas payer dans les délais ramène à la question de la gouvernance et de la justice commerciale. Il y a nécessité de remettre de la discipline et de l'ordre dans cet aspect de la vie économique tout comme dans les autres aspects. Il faut que l'État lui-même décide de

traiter ce problème et débloque cette situation. Certes, les lois ne sont pas nécessairement respectées, mais dans un État de Droit, il existe des recours lorsque les lois ne sont pas respectées. Dans ce cas, il faut donner des exemples pour que ces lois soient prises au sérieux. Et lorsque des exemples sont donnés et que des mesures sont prises, les autres acteurs ajustent aussi leur comportement.

M. Redouan Mfaddel

Merci à vous Monsieur Jaïdi et Monsieur Chauffour d'avoir répondu à ces questions et d'avoir été aussi clairs dans tous vos propos.

Nous retiendrons qu'il y a de nombreux points de convergence entre nos deux intervenants, en particulier la nécessité d'améliorer la concurrence et la gouvernance. Il est aussi question de déconcentration et d'atténuation de la bureaucratie, sans oublier les actions à mettre en œuvre en matière d'éducation, pour responsabiliser davantage le capitalisme marocain. Il faut former l'entrepreneur marocain, l'informer, l'accompagner, mais surtout permettre l'orientation de l'épargne et de l'investissement vers les secteurs créateurs de valeur, c'est-à-dire les métiers industriels. La flexibilité du Dirham est également un point de convergence, cette flexibilité étant un cap à atteindre. Ce sont des pistes et des recommandations assez claires.

Je vous remercie d'avoir été francs sur les notions de gouvernance, de concurrence et d'amélioration des modes alternatifs de financement. Malgré la morosité que laissent présager les chiffres annoncés par le Haut-Commissaire au Plan, nous avons des opportunités à saisir. L'Afrique en est une. Et même si le capitalisme marocain n'a pas toujours montré beaucoup d'efficacité dans l'engagement industriel, il fait preuve une fois à l'étranger, d'une énergie exemplaire.

M. Jean-Pierre Chauffour

Je voudrais également vous remercier et remercier l'assistance pour être restée tout au long de cet échange.

Nous avons effectivement évoqué l'éducation, mais de manière furtive. Je pense que c'est un sujet qui mérite plus qu'une simple mention dans un échange. À moyen terme, en pensant au Maroc de demain et à la convergence possible du pays pour la prochaine génération, la question de l'éducation est clé. Et cette question de l'éducation au Maroc, de l'avis général, doit être traitée de manière profonde. Certes, il y a eu des efforts quantitatifs afin que l'école primaire soit universelle, et bientôt l'école secondaire le sera aussi, mais ce secteur est confronté à d'énormes difficultés dans la production de la qualité. Compte tenu des dépenses et financements affectés à ce secteur, le rendement demeure très faible.

La qualité de l'enseignement est probablement la thématique la plus importante, une thématique qui touche à la gouvernance à la fois du secteur de l'éducation et du ministère de l'éducation. L'on en revient à la question de la décentralisation, de la discipline et de la responsabilité, de l'autonomie, de l'évaluation des élèves et des professeurs et de la reddition des comptes. Je pense que le pays doit s'emparer de ce débat pour que les choses changent. Et il y a de nombreuses idées pour transformer le système éducatif et le rendre plus performant. Si cela n'a pas été fait jusqu'à présent, c'est qu'il y a de fortes résistances ; il faut pouvoir discuter de ces résistances, surtout pouvoir discuter de l'école que l'on veut pour les jeunes Marocains de demain. L'école est-elle faite pour ces enfants ? Comment les accueillir différemment et leur donner le goût

et l'envie d'aller à l'école ? La statistique la plus inquiétante que j'ai pu voir récemment, est celle qui a consisté à interroger les élèves en leur demandant quels étaient les reproches qu'ils pouvaient faire à l'école.

M. Larabi Jaïdi

Je m'inscris totalement dans la conclusion de Monsieur Chauffour. J'ajouterai que 2016 s'annonce comme une année difficile, mais il ne faut pas perdre espoir. Il faut considérer, comme le disait Monsieur le Président EL Kettani dans son allocution d'ouverture, que c'est peut-être aussi des opportunités à saisir. Des opportunités à saisir qui passent nécessairement, à mon avis, par la capacité des acteurs à dépasser leur logique propre pour s'inscrire dans une réponse collective face aux défis de 2016. Il est prévu dans les semaines à venir une rencontre entre la CGEM et le GPBM. C'est une occasion pour que ces deux acteurs forts actionnent le levier de

La réponse qui vient très largement en tête est : « je n'aime pas l'école ». C'est inquiétant d'avoir ce type de réactions d'enfants, qui généralement à cet âge, ont soif de connaissances et de savoir.

l'investissement et améliorent le rapport entre le monde de l'entreprise et le système bancaire.

Face à une situation où la classe politique risque d'être timorée ou même d'entrer dans une logique conflictuelle, il est important que les organisations professionnelles apportent leur contribution pour assainir le climat d'ensemble. C'est une condition pour que l'État ne soit pas dans l'expectative et que cette année 2016 ne soit pas une année blanche, mais plutôt une année porteuse d'avancées sur le plan institutionnel. Merci.

M. Redouan Mfaddel

Le Maroc a des ressources et je suis convaincu qu'il saura saisir les opportunités que nous avons décrites aujourd'hui.

Merci pour votre patience et merci à Monsieur Chauffour et à Monsieur Jaïdi. À très bientôt.

LA FONDATION Attijariwafa bank, UN ACTEUR CITOYEN AU SERVICE DU DÉBAT & L'ÉDITION, DE L'ÉDUCATION ET DE L'ART & LA CULTURE

La Fondation Attijariwafa bank déploie toute son énergie et son savoir-faire depuis plusieurs décennies, en soutenant trois domaines essentiels pour le développement de notre pays, à savoir le débat d'idées & l'édition, l'éducation, l'art et la culture.

Le pôle Édition & Débats a pour mission de promouvoir un débat constructif sur des problématiques économiques, sociales, sociétales, et culturelles. À travers son cycle de conférences « Échanger pour mieux comprendre », le pôle offre une plateforme ouverte aux opérateurs, acteurs de la société civile, étudiants et enseignants universitaires, afin de favoriser l'échange avec les experts marocains et étrangers. Par ailleurs, le pôle Édition & Débats apporte son soutien à la publication de livres et manuscrits, et assure la diffusion de travaux de recherche et de productions intellectuelles réalisés par les entités de la banque.

Le pôle Éducation apporte un appui à l'enseignement sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, du préscolaire au supérieur, afin de contribuer à la réduction des taux d'abandon et d'échec scolaire. Le pôle initie ainsi de nombreuses actions structurantes dans ce domaine comme le programme d'appui au préscolaire en faveur du quartier de Sidi Moumen à Casablanca ; le soutien à l'amélioration de la qualité du primaire au niveau des établissements publics ; et le soutien aux élèves de classes préparatoires dans leur préparation aux concours d'accès aux grandes écoles, à travers les semaines de concentration et l'amélioration de la qualité de vie dans les centres de classes préparatoires.

Par ailleurs, le pôle Éducation a fait preuve d'innovation en créant, en partenariat avec Banco Santander, le master « Banque et Marchés Financiers » ainsi que le portail et la carte Jamiaty.

Le pôle Éducation est également engagé en faveur de l'encouragement de l'esprit d'entrepreneuriat et l'accompagnement des jeunes promoteurs. Enfin, le soutien aux associations en faveur des populations démunies ou en situation précaire constitue un axe d'intervention majeur du pôle.

Le pôle Art & Culture est un acteur majeur dans la démocratisation de l'accès à la culture et à l'éducation artistique des jeunes. Depuis plusieurs années, le pôle apporte un soutien à la création artistique contemporaine et facilite l'intégration des jeunes talents dans le circuit artistique. De même, il accompagne les projets universitaires et associatifs visant l'épanouissement artistique en milieu scolaire et universitaire. Initiateur de plusieurs expositions monographiques ou collectives, le pôle Art & Culture contribue à la promotion des artistes africains et fait de l'art, un vecteur de rapprochement et d'échange interrégional. Il assure, enfin, la conservation et la valorisation du patrimoine artistique du groupe Attijariwafa bank.

Dans chacun de ses trois pôles, la Fondation Attijariwafa bank a développé une expertise qu'elle met au service de la communauté ou tissé des partenariats solides avec des associations de renom afin d'optimiser la portée de ses initiatives citoyennes.



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

www.attijariwafabank.com

Attijariwafa bank société anonyme au capital de 2 035 272 260 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, Casablanca. Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des finances et de la privatisation n° 2269-03 du 22 décembre 2003 tel que modifié et complété - RC 333.